

Au fil de Thèreval@

Journal de Thèreval n° 17

Décembre 2020



Ce 17ème bulletin municipal est le dernier de l'année 2020, mais aussi le dernier sous cette forme.

À l'occasion de la création d'un logo pour la commune de Thèreval et d'un nouveau site internet, il est envisagé d'éditer un bulletin municipal modifié à partir de 2021.

Cette année 2020 se terminera dans quelques jours après avoir été marquée par une crise sanitaire sans précédent. Je vous invite à respecter scrupuleusement les règles de distanciation et le port du masque dans les espaces publics. Cette crise a confirmé le rôle des communes pour la gestion de proximité et trouver les mesures adaptées : l'accueil des enfants à la cantine, l'entretien des locaux, le maintien des services publics, les contacts avec les habitants les plus fragiles, le soutien aux commerces locaux et aux associations....

Je remercie les élus et les agents municipaux pour leur implication et leur sens de l'intérêt général.

Avec l'espoir d'une année 2021 plus sereine, je vous souhaite de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Gilles Quinquenel
Maire de Thèreval



Numéros utiles/mails

Mairie

13 rue Saint Martin Hébécrevon
50180 THÈREVAL Tél : 02.33.05.05.59
Courriel : mairie@thereval.fr

Horaires d'ouverture

Lundi et Vendredi : 15h à 18h
Mardi, Mercredi et Jeudi : 8h30 à 12h30

PERMANENCES

Gilles QUINQUENEL	Mardi et Jeudi	9h à 12h
Claudine WOLFF	Mercredi	9h à 11h
Thierry DUBOURG	Vendredi	17h à 18h
Nelly VILLEDIEU	Mardi	10h à 12h
Daniel ROUSSELLE	Mardi	10h à 12h

Médiathèque

Rue Saint Martin Hébécrevon
50180 THÈREVAL Tél : 09.67.15.30.74
Courriel : mediatheque@thereval.fr

Lundi et Mercredi: 15h à 19h
Samedi : 10h30 à 12h30

Ecoles

La Chapelle Enjurer : Tél : 02.33.55.64.24
Courriel : ce.0501086J@ac-caen.fr

Hébécrevon : Tél : 02.33.05.60.66
Courriel : ce.0501415S@ac-caen.fr

St Lô Agglo

Accueil Tél : 02.14.29.00.00
Courriel : contact@saint-lo-agglo.fr

Service Urbanisme Tél : 02.14.29.00.30
Courriel : urbanisme@saint-lo-agglo.fr

Vote des budgets 2020 – (CM du 7 juillet 2020)

Monsieur le Maire présente les grandes lignes du budget 2020 :

Le budget présenté est marqué par la prudence tant en fonctionnement qu'en investissement. Cette prudence amène à élaborer un budget 2020 de transition et les 4 commissions seront mobilisées au dernier trimestre pour identifier les projets structurants à venir.

Une prospective financière sera proposée sur les 5 années à venir afin de maintenir une capacité d'auto-financement suffisante.

Au 31 décembre 2019, la commune a pu dégager un excédent global de 261 491.91 €, après affectation des résultats. Cet excédent global est tout à fait satisfaisant.

Le budget de fonctionnement proposé intègre la mise en place de 100 000 € de « réserves ».

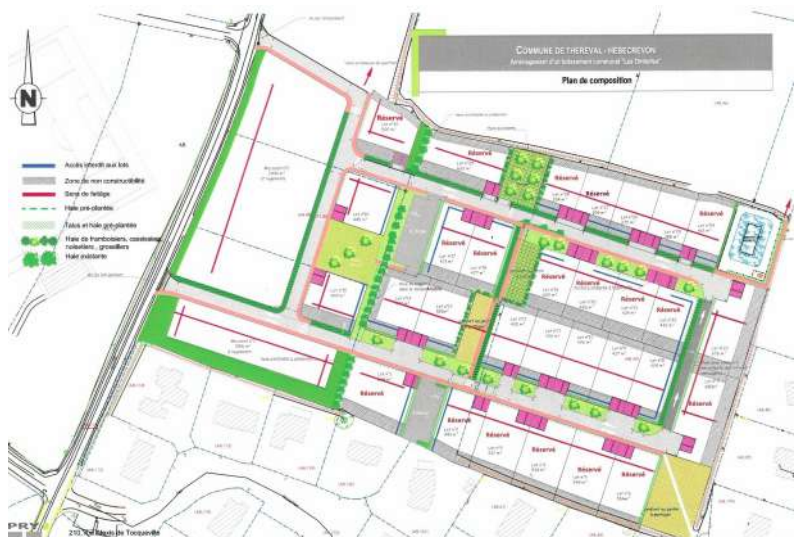
Concernant la fiscalité, le budget est réalisé sans augmentation des impôts.

Les investissements proposés en 2020 se limitent aux projets engagés et à quelques dossiers urgents et nécessaires à court terme :

- Travaux de viabilisation du futur lotissement des « Ombelles » (19 parcelles pré-réservées à ce jour pour une recette de 516 250 € HT)
- Lancement du projet de restructuration des locaux de l'ex-pharmacie.
- Arrivée d'un nouveau médecin et aménagement des locaux transitoires au niveau des appartements situés sur l'école d'Hébécrevon
- Mise en place d'un nouveau site internet et d'une charte graphique pour notre commune nouvelle (15 000 €)
- Premiers équipements pour l'ouverture de la 4^{ème} classe à La Chapelle Enjurer (22 500 €) avec lancement des études pour d'éventuels aménagements futurs des locaux.
- Installation d'un « merlon » de protection au niveau du terrain multi-sports d'Hébécrevon (5 000 €) afin d'en limiter les nuisances sonores vis-à-vis des riverains.
- Espaces jeux pour enfants à réaliser en 2 tranches (53 581 € sur 2 ans)
- Sécurisation des abords des écoles – Etudes (15 000 €).
- Un groupe de travail composé de 6 élus (Thierry DUBOURG, Nelly VILLEDIEU, Patricia GODEFROY, Véronique LEMERAY, Alain MAZELINE et Sylvain LESENECHAL) a été créé pour étudier la sécurisation des abords des écoles.
- Etude de réfection du parking « maison de santé et espace commercial » (5 000 €)
- Poursuite des études relatives à la réalisation d'un nouveau lotissement à La Chapelle Enjurer
- Reprise évacuation « eaux pluviales » - Lotissement de Groucy (10 150 €)

Décisions du maire – COVID-19 – (CM du 7 juillet 2020)

Monsieur le Maire fait état de décisions prises pendant la période de confinement liée au COVID-19 parmi lesquelles il y a notamment : la réalisation d'une vidéo par TEVI en soutien aux commerçants de la commune, le fonds de solidarité à St Lo Agglo (achats de masques, soutien aux commerces...), le don de surblouses et charlottes aux infirmiers, achats de masques pour le personnel communal, diffusion d'un bulletin communal spécial Covid, l'achat de plexiglass pour les commerces de la communes, l'adhésion au FDGDON, signature du marché pour le terrassement du parking de la pétanque à La Chapelle Enjurer, avancement du projet de maison de services, lancement de la consultation d'entreprises pour les travaux de viabilisation du lotissement les Ombelles ...



Information – (CM du 8 septembre 2020)

Mr le Maire fait part de l'arrivée du Docteur HELLEGOUARCH le 31 aout dernier, et souligne cette excellente nouvelle pour la commune.

Rentrée scolaire 2020-2021 – (CM du 8 septembre 2020)

Mmes Patricia GODEFROY et Véronique LEMERAY, déléguées aux écoles, présentent à leurs collègues l'organisation de la rentrée scolaire 2020/2021.

Le 1^{er} septembre, les 2 écoles ont accueilli 195 enfants répartis, en 3 classes de maternelles et 6 classes de primaires.

Mr le Maire indique que la rentrée s'est bien passée, en soulignant l'ouverture d'une 4^{ème} classe à La Chapelle Enjuger.

Logo et charte graphique : choix d'un cabinet- (CM du 6 octobre 2020)

Claudine WOLFF rend compte de la réunion de la commission communication qui s'est déroulée le 14 septembre dernier. Les membres de la commission ont étudié notamment les offres reçues dans le cadre de la consultation pour la conception d'une charte graphique et d'un logo.

Au vu des résultats, la commission communication propose de retenir l'offre de la société DGC2 pour un montant de 6 960 € TTC.

Site internet : choix d'un cabinet- (CM du 6 octobre 2020)

Le partenariat avec Manche Numérique n'étant plus possible, 2 sociétés ont été consultées en urgence pour la refonte du site internet.

Après échanges et présentation des références, à l'unanimité, les membres du conseil municipal décident de retenir la société IPSO pour la refonte du site internet pour un montant de 4830 € HT

Informations diverses – (CM du 6 octobre 2020)

Partenariat Conseil Départemental

Le Conseil départemental de la Manche, par sa nouvelle politique territoriale, a souhaité un partenariat renforcé avec toutes les communes de la Manche.

Ce partenariat avec les 65 communes définies comme pôles de services, se traduit par des Contrats de Pôles de Services qui s'articulent autour de trois enjeux :

- Le premier enjeu vise à inciter les collectivités à se lancer dans une démarche de projets et d'investissements autour de l'attractivité et du cadre de vie. Le Département soutient ainsi le travail de la commune sur les entrées de bourg, sur les aménagements urbains paysagers, sur le développement d'habitat en cœur de bourg, sur les liaisons douces...
- Le second enjeu de ces contrats est de conforter le rôle de centralité de ces communes pôles de services par le maintien et le développement :
 - d'une offre de services et d'équipements en lien avec les besoins de la commune et des communes rurales périphériques ;
 - d'une offre commerciale et artisanale la plus large possible pour répondre aux attentes des consommateurs locaux.
- Le dernier enjeu concerne la cohésion sociale, avec une volonté d'accompagner des initiatives locales qui répondent à trois priorités départementales :
 - Le développement de la prévention par le lien social notamment contre l'isolement des personnes âgées ;
 - L'accompagnement à la parentalité, la famille ;
 - La capacité pour le jeune d'être acteur de son propre parcours.

Mr le maire fait part des enjeux pour les quatre prochaines années de la collectivité :

- Réussir la commune nouvelle
- Préserver et renforcer la qualité de vie reconnue
- Favoriser les mobilités sur le terrain
- Intégrer les démarches de transitions écologiques et numériques.

Et propose les actions pouvant être menées :

- Etude globale d'aménagement.
- Voies douces / Piéton – Vélo
- Rénovation thermique des bâtiments
- Espace seniors
- Maison de services tertiaires
- Jeux pour enfants
- Jardins partagés.
- Espace « handicapé » lié à l'autisme



A l'unanimité, les membres du conseil municipal valident ces propositions et chargent Mr le Maire de déposer un dossier auprès du Conseil départemental dans le cadre du Contrat Pôle de Service.

PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) : LA PHASE RÈGLEMENTAIRE

L'élaboration du PLUi entre dans sa 3^{ème} étape, la phase règlementaire.



Il s'agit de traduire sous forme de règles les objectifs et orientations définis dans la loi et dans le projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Ce sont ces règles qui s'appliqueront directement aux autorisations du droit du sol (permis de construire, déclaration préalable, etc.).

C'est l'étape la plus complexe car il s'agit de concilier de nombreux enjeux parfois contradictoires (patrimoine, paysage, environnement, etc.), mais aussi et surtout car les choix politiques, réalisés dans une visée d'intérêt

général, ont un impact direct sur la propriété privée des personnes, et notamment le prix des terrains.

Cette phase règlementaire comprend plusieurs étapes qui aboutiront à **des documents opposables** :

Le règlement graphique ou zonage : quelles parcelles seront inscrites en zone U (urbaine), AU (à urbaniser), A (agricole) ou N (naturelle) ? Lesquelles seront réservées pour accueillir des projets spécifiques (équipements, etc.) ? Ces classements impliquent des droits à construire différents.

Les orientations d'aménagements et de programmation (OAP) : ce sont des projets où les élus définiront les grands principes d'aménagement, soit à l'échelle d'un secteur (par exemple un centre-bourg, un nouveau quartier, etc.), soit sur une thématique (la gestion des eaux pluviales, la valorisation du bocage, etc.)

Le règlement écrit : il vient en complément du zonage définir plus précisément où l'on peut construire quoi (destination des constructions), comment le projet prend en compte son environnement (caractéristiques urbaines, architecturales, naturelles et paysagères – Exemple : hauteur des constructions, part du terrain à conserver en pleine terre, etc.) et comment le projet est raccordé aux équipements et réseaux.

Retrouvez l'intégralité de la démarche du PLUi sur <http://plui.saint-lo-agglo.fr/>



Observatoire dynamique pour le commerce et l'artisanat



Un observatoire dynamique du commerce est un outil informatique qui permet de recenser l'offre commerciale sur un territoire.

Il est réalisé en partenariat avec la CCI Ouest Normandie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Manche. Cet observatoire reçoit le soutien financier du FNADT (Fonds National d'Aménagement et Développement du Territoire) dans le cadre de l'opération « Action cœur de Ville » pour la Ville de Saint-Lô.

Pour l'Agglo, cet outil est un **enjeu pour l'accès à tous à des équipements et à des services en favorisant des implantations de commerces complémentaires dans le maillage du territoire**, qu'il s'agisse des quartiers de la ville-centre ou des centres-bourgs des 61 communes qui composent le territoire. C'est aussi l'occasion d'identifier les locaux commerciaux vacants pour disposer d'une base de travail et **lutter contre la vacance commerciale**.

Pour mettre en œuvre cet outil, il est nécessaire de procéder au recensement des cellules commerciales et des commerces existants. Une enquête auprès des entreprises de commerce, d'artisanat et de services a été menée. L'outil final devrait être opérationnel pour la rentrée 2021.

Saint-Lô Agglo met en place une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur **toutes les communes de l'agglomération** pour les 5 années à venir. Cette **OPAH** a pour objectif de **garantir la qualité du parc privé, son accessibilité et sa performance énergétique** en mettant à profit les dispositifs de financement sur l'habitat.

Au niveau national, le plan de relance amplifie les aides à la rénovation énergétique des bâtiments privés.

OPAH 2020 - 2025

CONSEILS DIAGNOSTICS FINANCEMENT

Aides financières

Assistance et conseils gratuits

PERMANENCES sur rendez-vous :
Où que soit votre lieu de résidence sur l'agglo

- > **Saint-Lô :**
La Tour Saint-Lô Agglo - 59 rue Maréchal Leclerc
- > **Tessy-Bocage :**
Pôle des solidarités - 1 Place Jean-Claude Lemoine
Tessy-sur-Vire
- > **Marigny-le-Lozon :**
Mairie de Marigny - Place Westport
Marigny
- > **Saint-Clair-sur-l'Elle :**
Maison des services - Place Guillaume le Conquérant
- > **Torigny-les-Villes :**
Mairie de Torigni-sur-Vire - Place Charles de Gaulle
Torigni-sur-Vire

Retrouvez toutes les informations sur saint-lo-agglo.fr

CDHAT
210 rue Alexis de Tocqueville
Parc d'Activités du Golf
50000 Saint-Lô
contact@cdhat.fr - www.cdhat.fr
@Groupe_CDHAT

02 33 75 62 40

saint-lo-agglo.fr

Pour bénéficier des aides de l'OPAH, les travaux ne doivent pas être démarrés avant le dépôt des dossiers de demande de subvention. Avant de lancer des travaux, il est donc vivement recommandé de contacter un conseiller Habitat du CDHAT :

CONTACT CDHAT

210 rue Alexis de Tocqueville - Parc d'Activités du Golf - 50000 SAINT-LÔ

02 33 75 62 40 / contact@cdhat.fr

par téléphone, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30, au 02 33 75 62 40

ou par mail : contact@cdhat.fr

ou venir les rencontrer lors des permanences sur rendez-vous :

Marigny-le-Lozon : 2^{ème} jeudi du mois de 14h à 17h – Mairie de Marigny – Place Westport

Afin de respecter le protocole sanitaire, la commune a dû modifier l'accueil des élèves au sein de nos écoles, mais également pour la restauration et les garderies.



A Hébécrevon, la salle culturelle est transformée en salle de restauration.



A La Chapelle Enjugar, chaque groupe a sa salle de restauration.



Au revoir

Merci à Elisabeth DUPARD pour ces 20 années passées au sein de notre collectivité.

De longues vacances bien méritées...



Bienvenue



A Camille LECONTE, Agent d'accueil à la mairie depuis juin 2020, en charge de la communication.



A Sarah VIOLAS, Agent de service depuis octobre 2020, en charge de l'entretien des bâtiments et aide à la restauration scolaire.



Notre commune compte 45 professionnels, artisans, commerçants, dans des domaines très différents. Si ce deuxième confinement voit beaucoup plus d'entreprises en activité qu'au printemps dernier, certaines sont fermées ou subissent une forte baisse d'activité : coiffure, bar, hôtellerie, animation,...

En cette fin d'année, le temps était venu de la quinzaine commerciale. Devant tant d'incertitudes, L'Union des Commerçants et Artisans de Thèval a préféré reporter l'événement à des jours meilleurs. L'envie est là, mais l'envie ne peut être qu'avec le cœur à la fête. En attendant, l'UCA Thèval vous remercie de participer, tout en respectant les gestes barrières, à l'activité économique de notre commune.

Retrouvez-nous sur notre page Facebook [UCA Thèval](#)

DE MARCHÉ PRODUCTEURS



Tous les mercredis de 8h30 à 12h30 :
vente de poissons en direct de Port en Bessin



Fruits Locaux



Et l'après-midi à partir de 16h30 : un marché bio,
fruits, légumes, fromages...et même de succulentes crêpes et galettes.

**Sur le parking de la supérette VIVECO ,
place de la Fontaine à HEBECREVON /THEREVAL.**



COMITE DES FETES

**Assemblée générale :**

Le comité des fêtes s'est réuni pour l'assemblée générale le vendredi 23 Octobre 2020.

Le bilan financier reste positif malgré la conjoncture actuelle.

Election du bureau :

Nous remercions vivement Chrystelle pour sa collaboration jusqu'à ce jour et qui a choisi de se retirer.

Le nouveau bureau se décompose ainsi :

Président : Hubert SIROU, Vice-présidente : Véronique LEMERAY, Secrétaire : Laurent LACOTE, Trésorière : Agnès LECONARDEL, Vice-Trésorière : Martine LENESLEY.

Membres : Patricia TURPIN, Olivier TURPIN, Michel LAURENT, Stéphane LEMOIGNE, Francis VIGOT, François ROULLAND, Gaëtan MARIETTE, et Elisabeth LACOTE de retour parmi nous.

Les personnes désirant nous rejoindre et s'investir dans notre association seront toujours les bienvenues.

Illuminations :

Les illuminations de Noël sont maintenues dans l'immédiat et le montage sera effectué avec un effectif restreint.

Spectacle de Noël :

Les risques liés à la pandémie actuelle du covid nous amènent à prendre certaines décisions dans l'intérêt de tous, et nous en sommes désolés. Le spectacle de Noël initialement prévu le 11 décembre 2020 n'aura pas lieu.

**Théâtre :**

Après concertation avec la troupe théâtrale et devant l'incertitude liée à cette crise sanitaire, il a été décidé d'un commun accord et à notre grand regret à tous, d'annuler également les représentations des 22-23-24-29 et 30 janvier 2021.

Et le dernier mot revient à Micheline et son équipe « la sagesse doit l'emporter » mais rendez-vous en 2022.

Nous comptons tous sur votre compréhension en cette période compliquée et nous espérons pouvoir vous retrouver dans de meilleures conditions pour la fête de la musique prévue le 18 Juin 2021.

En attendant de vous revoir, le comité des fêtes et l'équipe théâtrale vous souhaitent cependant de bonnes fêtes de fin d'année à tous.



La saison culturelle avait pourtant

très bien démarré!!!

LE TRIANGLE
ESPACE CULTUREL EN PAYS SAINT-LOIS

Le 9 octobre 2020,
Association Opus 31 (Divano Dromesa)



Les portes du Triangle se sont à nouveau fermées. Et entre temps, d'autres compagnies ont annulé leurs représentations, par prudence et on les comprend!

Nous pourrons nous retrouver alors le samedi 6 février 2021 pour un concert de musique ancienne et contemporaine a cappella, avec l'ensemble vocal De Caëlis.

« De tout temps, la Manche unit autant qu'elle ne sépare la France et l'Angleterre.

Au XIIIème et XIVème siècle, les influences culturelles sont fortes entre les deux pays. La musique et le chant sont un témoignage vivant de cette époque. Ces chants sont à la fois d'inspiration religieuse, amoureuse ; élégants, ils donnent une place prépondérante au culte de Marie ».

En attendant de vous retrouver nombreux à l'espace culturel du Triangle, nous vous souhaitons de vivre au mieux cette période pour le moins compliquée.

Hébécron

117 élèves pour cette rentrée scolaire 2020/2021, Effectifs et répartitions :

	Mme Alacot Mme Lecordier	Mme Cauvin Mme Laloux	Mme Vaugeois Mme Laloux	Mme De Seréville Mme Chrétien	Mme Jacques
	TPS-PS-MS	GS-CP	CP-CE1	CE2-CM1	CM1-CM2
	1 + 11 + 12	12 + 12	5 + 20	17 + 5	8 + 14
Total	24 élèves	24 élèves	25 élèves	22 élèves	22 élèves

Pour cette rentrée, nous accueillons quatre nouvelles enseignantes : Mmes Alacot (lundi-mardi) et Lecordier (jeudi-vendredi) en TPS-PS-MS, Mme Chrétien (lundi et 1 mardi sur 4) en CE2/CM1 et Mme Jacques en CM1/CM2.

Elections des parents d'élèves (siégeant au conseil d'école)

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le 9 octobre, 63% de votants, 10 élues pour 10 places.

Bienvenue à vous, chers parents. Le 1er conseil d'école a eu lieu le mardi 13 octobre.

NOUVEAU

L'Espace Numérique de Travail : l'ENT one

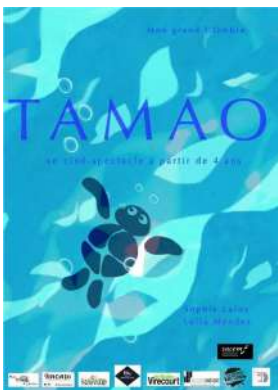


Le bassin de formation a financé pour cette rentrée scolaire l'abonnement pour toutes les écoles du bassin à l'ENT one. Cet espace permet de créer un lien entre l'école, les parents et les enfants, et l'APE.

Sur cet ENT, nous pouvons utiliser les applications suivantes : le carnet de liaison, la messagerie, les blogs, le carnet de textes, les cahiers multimédias.

Si vous souhaitez avoir des renseignements sur l'école et son fonctionnement, vous pouvez rencontrer Mme CAUVIN, Directrice au bureau le mardi (de 8h45 à 16h30) ou aller vous connecter sur l'ENT one.

Spectacle : TAMAO avec les GS/CP



Le jeudi 15 octobre, nous sommes allés voir le spectacle « Tamao », ciné-concert, au théâtre de St Lô.

Ce spectacle Tamao nous raconte les aventures d'une tortue sous-marine, depuis la plage de sa naissance jusqu'à son retour pour sa première ponte. Manger ou être mangé ? Telle est la loi. Tour à tour des personnages excentriques la distraient de son voyage. L'amour la ramène sur sa plage d'origine.

Nous avons beaucoup aimé ce spectacle et la musique.

Nous avons appris qu'une tortue est omnivore, qu'elle peut rester sous l'eau 6 h....



Article de la classe de CP-CE1 de l'école

Vendredi 9 octobre, la classe de CP-CE1 a rencontré à l'école d'Hébécrevon les deux artistes, Adeline Vieira et Mahilde Gintz, de la résidence artistique sur l'identité de Thèreval.

Pour poser une question à l'école de La Chapelle Enjuger, les élèves ont créé des lettres en utilisant différentes formes, puis ils ont rempli les lettres en réalisant des collages, enfin ils ont réalisé des compositions libres.

Une deuxième séance de travail a eu lieu le vendredi 16 octobre.



Les questions composées avec les lettres des élèves ont été affichées sur les murs autour des écoles de La Chapelle Enjuger et de Thèreval. Le résultat du travail de résidence des deux artistes est visible depuis le samedi 7 novembre, date de leur inauguration.



Labellisation E3D

Ecoles et Etablissements en Démarche de Développement Durable



Label niveau 1

Les écoles du bassin ont participé à une demande de **reconnaissance E3D** et nous avons obtenu une labellisation niveau 1 en juin, nous engageons notre école vers une démarche de développement durable.

Nos actions se tournent cette année vers :

- le tri des déchets au sein de l'école,
- la biodiversité : création de compost, d'espaces refuges pour les insectes (en lien avec les interventions d'un animateur de l'association pêche et nature)
- la collecte de bouchons (plastique/capsule et liège), de fournitures scolaires.

Nous travaillerons en parallèle avec le SDEM 50 sur le programme **Watty** à

Objectif : sensibiliser les enfants aux économies d'énergie et d'eau



Auprès de 4 classes : de la GS au CM2, 3 ateliers par classe :

- jeudi 19 novembre : sensibilisation générale aux économies d'eau et d'énergie
- trimestre 2 : GS/CP/CE1 : l'éclairage et CE2/CM1/CM2 : le chauffage et la climatisation
- trimestre 3 : l'eau, mesure à l'aide du débitmètre. Distribution du kit éconEAUme

La Chapelle Enjurer

	Mme LENOIR	Mme MESLIN	Mme GUILLEMAIN Mme LEPRIEUR	Mme POGNEAU
	TPS-PS-MS	GS-CP	CE1 CE2	CM1-CM2
	2+9+9	7+8	12+16	9+9
Total	20 élèves	15 élèves	28 élèves	18 élèves

L'école de la Chapelle a rouvert ses portes à la rentrée de septembre avec la création d'une quatrième classe.



L'automne est arrivé, les élèves de maternelle ont apporté des "trésors" de l'automne et des pieds de fraisiers !





Les élèves de la classe de CE1 CE2 ont fabriqué des cartes postales en réunissant des photos d'Hébécrevon et de la Chapelle en Juger. Les cartes ont été exposées au niveau de l'abribus de la Chapelle et sur les murs de l'école d'Hébécrevon.

Voici les "arbres de vie" (d'après Gustav Klimt) des grands.
et les P'tits Loups des tout-petits, petits et moyens.



La classe de CM élit ses éco-délégués ! Ils seront forces de proposition dans la préservation des ressources et des énergies.

Les fruits apportés par la Mairie de Thèreval sont une collation toujours très appréciée par tous les élèves.



**Reprise de la résidence d'artistes « Thèreal, nouveau territoire cherche identité... » depuis le 29 septembre. Adeline VIEIRA, designer graphique & Mathilde GINTZ, photographe
Retour à Thèreal pour 6 semaines de résidence.**

C'est avec un grand plaisir que nous avons pu retrouver Adeline VIEIRA et Mathilde GINTZ nos deux artistes en résidence à Thèreal, après plusieurs mois de pause forcée. En effet, ce projet, lancé le 8 février dernier, a très vite été stoppé par la crise sanitaire.

Après une semaine de résidence les artistes n'ont pu revenir à Thèreal pour poursuivre leur projet. Mathilde et Adeline avaient tout juste pu découvrir sommairement le territoire et rencontrer certains habitants.

Pour garder le contact et continuer à échanger avec les habitants durant la première période de confinement, les artistes ont souhaité établir un principe de correspondance. Les habitants étaient invités à écrire un texte narratif, descriptif, fictif ou renseigné historiquement sur les noms des hameaux d'Hébécrevon et de La Chapelle Enjurer. Cette correspondance qui s'est construite sur plusieurs semaines a permis à Adeline et Mathilde de découvrir Thèreal à distance, autrement.



De retour fin septembre, après une interruption de 8 mois, et bien décidées à poursuivre leurs travaux, les artistes ont réinvesti la mairie annexe de La Chapelle Enjurer pour 6 semaines consécutives. Pour remettre tout le monde dans le bain et le projet, elles ont organisé quelques jours après leur retour une présentation publique de leurs premières pistes de réflexion.

En voici les grandes lignes :

- faire de leur atelier de travail, soit la mairie annexe de La Chapelle Enjurer le temps de la résidence, un lieu de rencontre et d'échange avec les habitants.

Pour se faire elles renomment ce lieu La Demanderie, nom tout droit tiré d'un nom de hameau voisin, elles organisent des permanences pour parler de leur projet, elles lancent aussi une collecte de meubles, vaisselles, et bibelots pour accueillir les habitants chaleureusement autour d'un café.



- trouver un mode de dialogue entre les villages, à distance, et afficher cette communication aux yeux de tous en investissant l'espace public.

Adeline et Mathilde ont souhaité afficher sur les murs des bâtiments des questions, des textes, des photos et autres images graphiques.

L'objectif de ce dispositif artistique était double, questionner publiquement les habitants sur leur territoire, apprendre à connaître le village voisin au travers de questions et parler de nos villages publiquement.

Cette correspondance, à grand échelle cette fois-ci, inter-villages et visible dans les rues permettait d'interpeller les habitants et de sortir les travaux des artistes sur l'espace public pour signaler leur présence.



Les classes de CP/CE1 des 2 écoles ont pu participer et contribuer au projet. Les artistes se sont rendues dans les classes pour animer des ateliers. Les productions graphiques des élèves ont ensuite fait l'objet de collages muraux dans les villages. Les enfants, accompagnés de leurs parents, ont pu retrouver Adeline et Mathilde pendant les vacances de la Toussaint pour 2 séances de collage collectif.



La crise sanitaire actuelle n'a malheureusement pas permis aux artistes de travailler dans des conditions optimales. Beaucoup d'actions participatives ont dû être adaptées voire annulées. En parallèle de ces travaux partagés les artistes sont allées rencontrer les habitants chez eux pour apprendre à les connaître, les écouter et les entendre. Ces rencontres qui ont donné aux artistes la matière de leurs productions ont dû à nouveau s'arrêter brutalement. Malgré l'instauration récente d'un reconfinement, Adeline et Mathilde ont souhaité rester à Thèval pour finir leur résidence, seules même si la restitution finale programmée au samedi 7 novembre n'aura pas lieu. Les artistes repartiront dans la Drôme sans pouvoir pour le moment retrouver les habitants et leur présenter leurs travaux. Des extraits des travaux d'Adeline et de Mathilde vous seront communiqués dans le prochain numéro du bulletin municipal en attendant que les conditions sanitaires nous permettent de les faire revenir pour clôturer ensemble et en leur bonne compagnie cette résidence bien particulière. En attendant de nous retrouver, vous pouvez suivre ce projet sur la page Facebook du Bouillonnant Valthère.

Merci encore à elles d'être restées jusqu'au bout pour terminer leur projet et un grand merci à vous habitants de Thèval d'y avoir participé !

Nous vous disons à très bientôt.
L'équipe du Bouillonnant Valthère
06 37 79 07 98
bouillonnantvalthere@gmail.com

Hébécrevon course à pied

Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, « Hébécrevon course à pied » poursuit ses activités dans le respect des gestes barrières. Un footing dans les dunes de Port-Bail suivi d'un pique-nique a ainsi eu lieu en Septembre.

Les inscriptions pour 2021 seront prises au mois de janvier prochain. Toutefois, les personnes qui souhaiteraient découvrir la course à pied ou l'association, peuvent se joindre dès à présent aux groupes les mercredi, samedi ou dimanche, à 9h30, au départ de la salle du triangle.

Il s'agira bien sûr d'une prise de contact, d'une découverte, mais en aucun cas d'un engagement.

L'association est ouverte aux habitants de La Chapelle Enjager. Auquel cas, des circuits sur la Chapelle pourraient être envisagés.

L'association a été créée en 2016, et pour marquer les 5 ans d'existence, une traversée des grèves du Mont-Saint-Michel a été organisée avec un guide privé. Selon l'avis de tous les participants, ce fût une belle journée de cohésion et de convivialité.

Jean-Luc NAVET, Président



La Dynamic Chapelaise

La Gym volontaire renfile ses baskets



Malgré le contexte sanitaire que nous vivons depuis le mois de mars, les cours de gym volontaire ont continué jusqu'à début juillet 2020.

L'organisation a été compliquée car les directives ministérielles étaient précises : dix personnes par groupe, y compris l'animateur, et il fallait essayer de contenter un maximum d'adhérents. Mais la joie de se retrouver a effacé la complexité des calculs savants. Premiers pas franchis avec succès pour garder un lien social primordial durant cette période et afin de faciliter la reprise de l'activité en septembre 2020.

Pour cette rentrée de Septembre, les membres du bureau de l'association ont mis toute leur énergie pour pouvoir effectuer celle-ci dans les meilleures conditions en appliquant le protocole sanitaire de la fédération.

Toutes avaient hâte de retrouver l'ambiance sympathique et conviviale des séances.

Patricia Godefroy, animatrice, propose des exercices variés combinant souplesse, équilibre et cardio.

Le renforcement musculaire et les étirements sont aussi au programme.

Les séances se déroulent les mardis de 10h45 à 11h45 et les jeudis, de 20h30 à 21h30, à la salle des fêtes de la Chapelle Enjager.

Les Calmos

Le dimanche 11 octobre 2020, le moto club « Les Calmos » a organisé une balade à destination de la « Pointe du Grouin » à Cancale.

Après un départ donné devant la salle du « Triangle » à Hébécrevon suivi d'un arrêt à La Chapelle Enjager, « Les Calmos » ont rejoint Regnéville-sur-Mer où ils ont visité les fours à chaux.



20h30 après avoir parcouru 338 km.

Cette belle balade s'est déroulée par une agréable journée d'automne à peine troublée par une courte averse.

Accueilli par son président Laurent Roussel à Coudeville S/Mer, pour une pause café, le groupe a ensuite sillonné les petites routes de la côte ouest, avec en point de mire le Mont-Saint-Michel et sa baie où il a pique-niqué, reçu par un charmant couple de retraités, à Courtils.

Les Calmos ont ensuite rejoint leur destination finale où ils ont pu admirer la vue sur l'ensemble de la baie. Partis tôt le matin nos motards ravis, sont rentrés à



La Boule Chapelaise attend 2021 avec impatience....

2020 devait être une année pleine de projets et de festivités pour la Boule Chapelaise !

Celle-ci devait fêter ses 10 ans d'existence avec tous ses adhérents et prévoyait une rétrospective avec l'aide de la municipalité.

Néanmoins, le Coronavirus en a décidé autrement. L'association a donc décidé de reporter toutes ses animations prévues en 2020 à la mi-2021 en espérant que tout aille mieux.

Nous avons pu maintenir nos rencontres du mercredi soir à partir de juillet et avons terminé la saison avec notre concours interne avec la bonne ambiance que nous connaissons au Club.

Malgré les conditions, nous étions environ 70 adhérents dont minimum 40 à nous retrouver sur le terrain tous les mercredi avec la distanciation d'un terrain inutilisé entre chaque équipe.

Benoit Louise et son équipe avait mis en place un protocole sanitaire avec des plans de circulation, fléchage et mise à disposition de gel.

Nous remercions les joueurs qui étaient bien présents et ont respecté ces nouvelles consignes.



La saison 2020 fait partie du passé, maintenant notre regard se tourne vers 2021 et notre association sera encore bien présente avec toutes les surprises que nous avons prévues. Nos adhérents seront toujours impatients de pouvoir à nouveau tirer ou pointer...le moral des troupes reste bon !

Le Président et toute la Boule Chapelaise souhaite une bonne fin d'année à tous les Thèrevalais en espérant que 2021 tournera bien la page d'une année difficile .



Malgré un contexte sanitaire exceptionnel, l'accueil de loisirs la Ruche Hébécrevon Thèreval a pu ouvrir ses portes du 6 au 31 juillet, dans les locaux mis à disposition par la mairie et dans le respect du protocole sanitaire.

Ainsi, Estelle Attallah, directrice du centre, et son équipe d'animation (Clémence, Manon, Amandine et Céline) ont accueilli 29 enfants âgés de 3 à 12 ans. Différentes activités ont été organisées (exceptionnellement pas de « grande sortie hors centre ») en fonction du thème de

chaque semaine (*Avec mes mains et mes pieds, Chacun ses traditions, A nous les couleurs d'été et Les 4 fantasmiques*).

Nous remercions Damien Lemoine pour son initiation pêche ainsi que les familles qui nous ont fait confiance en cette année si particulière.

Contact :

Fédération départementale de Familles Rurales au 02.33.57.76.59

ruchehebecrevonthereval@orange.fr

Facebook Ruche Hébécrevon Thèreval



Association des Parents d'Elèves Hébécrevon

Notre association a reconstitué son bureau lors de l'assemblée générale du 29/09/2020 -

Présidente : Gwénaëlle GIRAULT - vice présidente : Emmanuelle Sénoville) -

Trésorière : Nadège Plaine - vice trésorière : Camille Beslon -

Secrétaire : Marie Turgis - vice secrétaire : Aude Bertot

Nous avons accueilli avec beaucoup de plaisir quelques nouveaux parents.



Le but principal de l'association est de récolter de l'argent par diverses actions afin d'aider au financement de :

- projets pédagogiques (projet découverte de l'Afrique actuellement en cours au sein de l'école pour toutes les classes),
- classes découvertes....
- de sorties scolaires (théâtre, cinéma...)
- goûter de Noël.

Nous organisons ainsi différentes actions pour récolter de l'argent dont le carnaval de l'école ? moment festif important pour les enfants, la vente de sapins pour Noël, la vente de cases à Pâques, la kermesse.

Dates à retenir : carnaval : vendredi 26 mars et kermesse : mardi 29 juin.

Nous tenons à remercier l'investissement de tous les parents. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, y compris pour une aide ponctuelle car plusieurs parents dont les enfants ont rejoint le collège ont quitté l'association. (Stéphanie Blanchet après 20 ans au sein de l'association, David Cauvin, Stéphane Rabasse, Véronique Plai, Katell Lavalley).

Nous avons donc besoin de renfort !

CONCOURS JARDINS ET MAISONS FLEURIS ANNEE 2020**(La Chapelle-Enjuger - Hébécrevon)****BALCON FENETRES TERRASSES**

1^{er} HEBERT Andrée et Dominique
 2ème MESLIN Gisèle
 3ème ESPACE LEO KANNER

JARDINS DE MOINS DE 500M².

1^{er} LEMASSON Didier
 2ème CHAPDELAINE Jean
 3ème ALLIX Paul
 4èmes : GERMAIN Catherine /CONSTANTIN Nelly

JARDIN DE DE 500M2 A 1000M².

1^{er} MOLARO Bruno
 2ème FLEURY Fernand
 3ème JOUIN Francine
 4ème PIEN Paulette

**JARDINS DE PLUS DE 1000M².**

1er JACQUELINE Alain
 2ème HEBERT Régine
 3ème HOUSSET Louis
 4èmes: LECONARDEL Agnés – CADIOU Marielle –
 VILQUIN Jean-Marc

FERMES

1^{er} DELAUNE Yvette
 2ème BOULLOT Liliane

COMMERCES :

1^{er} TURPIN Christelle
 2ème BLIER Isabelle

**Association des Parents d'Elèves La Chapelle Enjuger**

Le Comité d'animation de La Chapelle Enjuger s'est réuni le 13 octobre 2020, afin d'élire le bureau et voir les différentes manifestations possibles en cette période de COVID 19.

Le nouveau bureau est composé comme l'an passé de : Mme LEPINGARD Séverine présidente, Mme AZE Céline vice présidente, M.DUBOST Arnaud trésorier, M.DUBOURG Guillaume vice trésorier, Mme LESAULNIER Alice secrétaire et Mme ANGOT Emilie vice secrétaire.

Après discussion, il a été décidé que la vente des sapins serait maintenue (livraison le 4 décembre de 16h30 à 18h30 à l'école) et une vente d'objets personnalisés sera organisée.

En effet, les rassemblements n'étant pas autorisés pour le moment, les chants de Noël n'auront pas lieu, ni la boom costumée.

Nous croisons les doigts pour pouvoir organiser une fête de fin d'année.

Il faut rappeler que les différentes manifestations sont organisées afin de subventionner divers projets d'école (achats de livres, de jeux éducatifs, sorties scolaires etc).

L'association tenait à préciser que tous les parents sont les bienvenus.

Et surtout prenez soin de vous en cette période difficile.

Mme LEPINGARD, La Présidente.



AS THEREVAL

Pour commencer un petit retour sur une demi saison qui restera dans les annales à tous points de vue, tout d'abord avec les événements sanitaires qui ont mis définitivement fin aux compétitions début mars, mais aussi avec les deux billets obtenus par les équipes de l'ESH Foot pour accéder aux divisions supérieures. Même s'il est vrai qu'il demeurera toujours un goût d'inachevé ...

Si le président, Dominique PACARY, a pu se réjouir des résultats sportifs, il insiste surtout sur le retour d'une ambiance familiale et du bon état d'esprit qui règne au sein club. Une des principales satisfactions est bien le retour aux sources de jeunes de la commune, le tout orchestré par le charismatique Dimitri RABEC.

Mais s'il est une chose que Dominique PACARY n'avait pas prévu, lors de son retour aux commandes de l'ESH Foot, c'est bien le changement de nom du club.

La fin du Groupement de L'Osier a précipité les choses. N'étant plus couvert sportivement au niveau des équipes de jeunes, le club se devait de trouver rapidement une solution. Sous l'impulsion de son président, le club s'est activé à mettre sur pied une école de foot ouverte aux filles et garçons, proposant ainsi aux jeunes par la même occasion une nouvelle activité sur la commune.

Certaines modifications administratives étant devenues souhaitables, il est apparu de suite cohérent d'associer le nom de Thèreval, d'où la naissance de l'Association Sportive de Thèreval le 1er juillet 2020 en lieu et place de l'ESH Foot qui avait vu le jour en 1978.

OUVERTURE D'UNE ECOLE DE FOOT

A ce jour, l'école de football compte 28 licenciés répartis en 3 équipes : les U6/U7 sous la responsabilité d'Alain VILQUIN, les U8/U9 avec le duo Dominique PACARY/Stéphane JEANNE et les Féminines avec Martin DELAUNEY.

Ces trois équipes s'entraînent tous les mercredis de 14h à 16h et ont pu participer à leurs premières rencontres lors d'un plateau organisé à Marchésieux.

Notre école de foot aspire du même coup à se développer et à grandir.



C'est donc fort logiquement que l'AS Thèreval ouvre ses portes à de nouveaux joueurs, alors si vous êtes intéressés n'hésitez pas à contacter le club au 06 81 97 21 74

Très amicalement.



Philippe LAISNEY

VERTHA (Vivre Ensemble et Respirer à Thèreval Hébècrevon et ses Alentours)



Une voie rapide sur Thèreval, c'est acceptable mais deux c'est intolérable !!

Ci dessus le plan du contournement prévu par le conseil départemental de la Manche. Celui ci est uniquement envisagé sur le territoire de la commune de Thèreval.

Il reliera la route de Coutances, après le pont de la Terrette, pour rejoindre la N174, au niveau du Couvert et passera à proximité de plusieurs hameaux de la commune :

- 1 La Gendrière; 2 Saint Vaast
- 3 La Besnardière; 4 Le Chêne à Loup
- 5 La Communière; 6 La Corbinière
- 7 La Croix de Pirou; 8 Le Campart
- 9 Le Couvert



Il traversera des terres agricoles classées AOP (biologique) et longera le bois du Mingrey.

Les impacts sur :

- les riverains :
 - Dégradation du cadre de vie (bruit,paysage...)
 - Dévaluation du patrimoine immobilier
 - Modification des trajets empruntés (commerces,école,travail...)
 - Insécurité sur la D77, inadaptée à la circulation poids lourds(la création d'un échangeur, environ Motin, augmentera le trafic entre la sortie Hébècrevon et la route de Coutances).
- les agriculteurs :
 - L'expropriation d'une partie de leurs terres biologiques AOP.

Le département sera dans l'incapacité de leur retrouver l'équivalent. Ils connaîtront donc une baisse d'activité avec des conséquences économiques.
- les utilisateurs (chasseurs, randonneurs, vététistes, cyclotouristes...) :
 - Les espaces publics tels que chemins et routes communaux seront coupés, modifiant ainsi les circuits balisés. La pratique des activités de loisir sur notre commune, aujourd'hui appréciée pour sa richesse et sa diversité, sera demain remise en cause et privera grand nombre de nos concitoyens.
- L'environnement :
 - Le bois du Mingrey est reconnu pour sa biodiversité.Sa faune et sa flore connaîtront des bouleversements importants dus au bitumage de ses alentours.

L'association VERTHA (Vivre Ensemble et Respirer à Thèreval Hébècrevon et ses Alentours) est née en janvier 2019 afin de dire non au projet rétrograde et coûteux du département. Monsieur Quinquenel, maire de la commune, s'est engagé lors de sa campagne électorale à « s'opposer à la déviation de Saint Gilles » considérant que Thèreval avait déjà contribué largement à l'aménagement routier du département avec la RN 174.

Depuis sa naissance Vertha a multiplié les actions. Un bilan en sera fait lors de son assemblée générale prévue le **vendredi 11 décembre à 20 H salle du Triangle.**

Le conseil d'administration invite toutes les personnes soucieuses de préserver l'environnement, humain et écologique, de notre commune.

Pour nous faire entendre, venez nous rejoindre, avec vous nous serons plus forts.

CLUB SOLEIL D AUTOMNE

Le programme 2020 que les membres du bureau avait établi nous promettait de bons moments. Malheureusement, comme toute association responsable, nous avons dû abandonner nos projets. Un virus s'est installé parmi nous et ne nous a pas permis de nous retrouver. Nous sommes toutes et tous vulnérables.

Après la galette des rois avec 90 personnes présentes début janvier et la conférence mi février sur les arnaques, nous avons partagé le gâteau d'anniversaire le lundi 9 mars chez Rolande Paing qui a eu 90 ans ce jour là.

Nicole, sa fille, avait préparé notre venue. Sa sœur Marthe et ses frères Bernard et Louis nous avaient rejoints. Ce fut un après midi d'échanges, convivial, sympathique.

Des fleurs lui ont été offertes par le club et c'est avec un grand sourire que Rolande nous a remercié.

Depuis cette date, nous avons dû nous résoudre à cesser toutes nos activités, pour préserver la santé de tous nos adhérents.



Par contre, deux autres 90 ans ne pourront être fêtés : Gérard Lefranc et Thérèse Pien. Bien sûr, c'est reporté pour l'an prochain.

Soyez assurés que tous les membres du bureau sont impatients de revoir leurs adhérents et, dès que la situation sanitaire le permettra le club reprendra ses activités, le programme 2021 est d'ailleurs en cours de préparation.

Protégez vous bien, prenez bien soin de vous.

Annick LEVALLOIS

Information

Alors que la pandémie de coronavirus reprend de plus belle en France, le Centre Communal d'Action Sociale de THEREVAL a décidé d'annuler les repas des aînés prévus initialement en novembre pour nos aînés de plus de 70 ans.

Cette décision, prise à l'unanimité par les Membres du CCAS s'explique par la propagation rapide du COVID-19 et dans un souci de protection des personnes âgées qui sont par nature plus exposées au risque de contagion et donc fragiles.

En contrepartie, afin de compenser cette annulation, il a été décidé d'attribuer

un panier garni confectionné dans nos commerces, à toutes les personnes âgées de 80 ans et plus.

Une tombola sera organisée mi-décembre, pour 10 paniers garnis supplémentaires pour les personnes de moins de 80 ans.

La distribution sera effectuée par les membres du CCAS le mardi 15 et mercredi 16 décembre à domicile tout en respectant les gestes barrières.



CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

Compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, les cérémonies du 11 novembre se sont déroulées dans un format restreint et en respectant strictement les mesures de distanciation.

Le dépôt de gerbe a eu lieu devant nos deux monuments aux morts.

Ces cérémonies n'étaient pas ouvertes au public.



VOUS FERIEZ ÇA, CHEZ VOUS ?

Est-ce normal de retrouver quotidiennement des ordures ménagères et autres déchets aux pieds des points tri ?

Les dépôts sauvages (ou dépôts de déchets en dehors des contenants prévus à cet effet, sans respect des consignes de tri ni des lieux de dépôts) sont, dans l'esprit, intolérables, et dans les faits, illégaux. Ce type d'agissement expose ses auteurs à une **contravention de 5ème classe** tel que prévu à l'article R 635-8 du Code Pénal (**jusqu'à 1 500 € d'amende et confiscation du véhicule ayant servi au transport des déchets**).

Ce type d'incivilités a pour conséquences de nuire à la propreté publique, de rendre désagréables les lieux pour les personnes qui trient correctement et d'occasionner d'éventuels accidents (envols, pollution, entrave à la circulation des piétons et véhicules, ...). Le nettoyage des dépôts sauvages a également d'importantes conséquences financières.



Les déchets acceptés

- Les encombrants (matelas, fauteuils...)
- La ferraille (vélo...)
- Les gravats
- Les pelouses,
- les branchages
- Les cartons ondulés
- Les batteries et les piles
- Le bois
- Les huiles de vidange et les huiles de friture
- Le verre, les papiers, journaux, magazines, les emballages recyclables
- Les déchets spécifiques : produits de jardinage, de bricolage (peinture, colle, antirouille...), d'entretien des véhicules (liquide de refroidissement...)
- Les déchets d'équipements électriques et électroniques (lave-linge, fours, réfrigérateurs, sèche-cheveux...)
- Le textile, linge de maison, les chaussures, la maroquinerie



NB Le réemploi : les objets pouvant être réutilisés (jouets, meubles...) peuvent être déposés au profit des associations Tri-Tout Solidaire de Saint-Lô et du pays de Coutances et de l'Apanasées.

Saint-Lô
Le Petit Candol

- du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Marigny
Route de St-Sauveur-Lendelin

- le lundi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- le mercredi de 14h à 18h
- le jeudi de 14h à 18h

Linky



Enedis, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, procède au remplacement des compteurs électriques.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la modernisation du réseau public d'électricité et

apporte de nouveaux services aux particuliers, entreprises et collectivités.

Toutes les précautions sanitaires sont prises afin de réaliser cette opération dans le strict respect des consignes liées à l'épidémie COVID-19.

Le changement du compteur prévu par l'article L341-4 du Code de l'énergie, est gratuit et n'entraîne aucune modification des termes de votre contrat avec votre fournisseur d'électricité.

Pour effectuer cette intervention **Enedis** a mandaté plusieurs entreprises, ils vont vous contacter pour fixer un RDV.



je suis obligatoire même à l'extérieur

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

- Se laver très régulièrement les mains
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades